



Compte rendu Intersyndical du rassemblement et de l'audience
des enseignants référents
du Mercredi 9 novembre 2016

Suite à la réunion d'information intersyndicale organisée le 14 octobre 2016 à l'initiative du SNUipp-FSU 95, les collègues présents avaient décidé d'organiser un rassemblement devant la direction académique avec une demande d'audience le mercredi 9 novembre après midi afin de montrer à la DASEN leur détermination pour obtenir l'ISAE ou une revalorisation salariale équivalente.

Une action réussie avec plus d'une vingtaine de collègues présents devant la direction académique.

Une délégation intersyndicale (SNUipp-FSU95 et Se Unsa 95) a accompagné des enseignants référents reçus par Monsieur Hubac, directeur académique adjoint de la DASEN et Madame Kerebel, IEN ASH.

Après avoir rappelé l'historique des précédentes audiences et revendications propres aux enseignants référents, les délégués du personnel ont évoqué l'exaspération des enseignants référents exclus du versement de l'ISAE. En effet, ils sont au cœur même du « suivi et de l'accompagnement des élèves » en situation de handicap.

Nous avons rappelé que l'ISAE est bien distincte de la prime (408) versée aux enseignant-e-s référent –e-s pour la spécificité de leurs missions.

Les collègues ont indiqué leur volonté de ne pas faire remonter l'enquête nationale en réaction à cette exclusion. Ils ont expliqué le choix de cette action, en toute responsabilité d'une part parce qu'elle ne pénalise ni les élèves ni leurs familles et d'autre part parce que tous les enseignants référents de France peuvent se mobiliser sur ce travail identique pour tous. Ils ont également apporté des exemples concrets de leurs missions sur le suivi et l'orientation des élèves.

Les délégués du personnel ont insisté sur ce sentiment d'injustice et

d'inégalité en termes de revalorisation salariale nationale.

Ils ont également à nouveau soulevé la question de la prime REP. En avril dernier, en CAPD, la directrice académique s'était engagée sur ce versement. De nouveau sollicitée en début d'année, puis en audience par le SNUipp-FSU 95, la DASEN a renvoyé vers le recteur.

Nous étions alors également intervenus pour l'attribution de l'ASA (Avantage Spécifique d'Ancienneté) et les collègues concernés ont pu en bénéficier cette année.

Les représentants de l'Inspection ont été à l'écoute. Ils ont rappelé que c'était une décision ministérielle sans aucune consultation départementale. Ils se sont engagés à faire remonter cette revendication ainsi que le sentiment de non reconnaissance de la mission d'enseignant référent au ministère. Ils nous ont rappelé « l'importance en termes de pilotage » de cette enquête.

Pour conclure, nous avons insisté sur l'aspect national de ce mouvement, et indiqué que pour de nombreux départements, ce sont tous les référents qui se sont mobilisés en faveur du blocage de l'enquête nationale.

De plus, le SNUipp-FSU propose aux autres organisations syndicales nationales, une journée de rassemblement et d'action le 30 novembre prochain à Paris pour « tous les exclus de l'ISAE ».

Le mouvement prend de l'ampleur au niveau national et nous restons mobilisés !!

Véronique Houttemane
Secrétaire départementale
SNUipp-FSU 95

Evelyne Seguin
Secrétaire départementale
Se-Unsa 95